



jours de repos imposer et vacances refuser

Par **aldo77**, le **29/04/2011** à **22:37**

bonjour mon probleme c est que mon chef dagence fait mon planing mensuelle la derniere semaine du mois pour le mois suivant minpose mes deux jours de repos par semaine detacher exemple je sui repos le mardi et vendredi je travaille les samedi et dimanche et la semaine d apres je sui repos lundi et jeudi jamais deux jours suivie et la goute qui me fait deborder le vase !!! jai poser mes vacances du mois d aout depuis deux mois et hier mon chef me dit quelles sont refuzer et veule me les imposer à leur choix au dernier moment !! mon chef à til le droit d imposer mes jours de repos et mes vacances dans un pays democratique comme la france ?? davance merci . aldo 77

Par **P.M.**, le **30/04/2011** à **09:11**

Bonjour,

Il faudrait connaître la particularité de l'emploi qui imposerait des jours de repos hebdomadaires qui ne soient jamais fixes et savoir si la Convention Collective applicable prévoit des dispositions particulières, notamment sur le fait qu'il n'y ait pas le dimanche ou qu'il ne soient pas consécutifs...

La démocratie n'a pas grand chose à voir là-dedans mais pour les congés payés, si c'est l'employeur qui finalement en fixe les dates, il doit respecter un certain formalisme et normalement, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, elles ne peuvent pas être modifiées mois d'un mois avant la date prévue...

Je vous propose [ce dossier](#)